

Appel à communication

Se soustraire à l'empire des grands. Enfance, jeunesse et agentivité (1500-1830)

Colloque international
Université de Lausanne
Section d'histoire

5-6 novembre 2020

Depuis quelques décennies, la recherche accorde un intérêt croissant aux acteurs et actrices historiques. Concept-clé pour l'étude de la marge de manœuvre des individus dans des contextes sociaux donnés, l'agentivité (*agency*) est au cœur de la redécouverte de protagonistes privés de visibilité, telles que l'ont été et le sont encore dans une large mesure les femmes. Représentant une portion essentielle de la population, les enfants sont pourtant encore très marginaux dans ces études. En ouvrant la réflexion sur l'expérience enfantine et les modalités de l'agentivité de la jeunesse entre le XVI^e et le premier tiers du XIX^e siècle, ce colloque à vocation interdisciplinaire entend contribuer à leur visibilité tout en participant au renouvellement en cours de l'écriture de l'histoire.

Les rares journaux d'enfants ou de jeunes gens de cette période étudiés à ce jour ont généralement été interprétés comme des instruments de contrôle à destination des adultes, de véritables « panoptiques de papier » pour reprendre la formule de Ruddolf Dekker et Arianne Baggerman¹. D'autres écrits, plus rétrospectifs, nuancent le contrôle de l'enfant par l'éducateur. On lit ainsi dans les mémoires du duc de Chartres que son éducatrice, Mme de Genlis, n'aurait jamais été en mesure de s'arroger sur son esprit « l'empire absolu auquel elle prétendait ». Systématiser l'enquête sur les écrits personnels de jeunesse permettra d'élargir cette vision, en montrant si et dans quelle mesure le journal a été utilisé par les jeunes scripteurs et scriptrices comme moyen de prendre en main leur propre existence et d'affirmer leur indépendance. Plus généralement, il s'agira de réfléchir à l'enfant en tant qu'acteur au sein de sa famille, de la société et de sa propre vie : un individu avec une volonté propre et des espaces dans lesquels il s'est exprimé. Et de questionner, entre autres, la tension entre le principe de liberté et l'éducation très intrusive prônée par des pédagogues et philosophes tels Félicité de Genlis et Jean-Jacques Rousseau.

Les écrits personnels constituent un point d'entrée privilégié pour cette thématique. Ils permettent d'esquisser la façon dont enfants et jeunes gens ont perçu cette période de leur vie, la manière dont ils ont réfléchi à leur propre statut, leurs marges de manœuvre (rébellion, indiscipline,...) et leur participation aux choix les concernant (formation, profession, alliance...). Mais il est tout aussi important de relire et d'interroger d'autres sources – judiciaires, administratives, pédagogiques,... – pour y traquer l'agentivité enfantine, les limites que les adultes lui ont imposée, sans oublier leurs incitations, voire injonctions à une certaine forme d'autonomie.

¹ Arianne Baggerman et Rudolf Dekker, *Child of the Enlightenment: Revolutionary Europe Reflected in a Boyhood Diary*, Leiden, Brill, 2009.

Les principaux axes de ce colloque sont les modèles et représentations de l'agentivité enfantine (masculine ou féminine) ou de ses limites, ses manifestations sociales ainsi que l'expérience, par les jeunes individus de la gestion, voire la revendication, de leurs espaces d'autodétermination, en interaction, ou non, avec les adultes.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication, en français, allemand ou anglais, comporteront un titre et un résumé d'environ 2000 signes, ainsi qu'une courte présentation de l'intervenant (fonction, rattachement institutionnel, publications, courriel). Elles sont à envoyer d'ici au 30 avril 2020 à Sylvie Moret Petrini (Université de Lausanne): sylvie.moret-petrini@unil.ch

Contact :

Sylvie Moret Petrini
Université de Lausanne
Faculté des Lettres - Section d'Histoire
Anthropole, bureau 5176
CH - 1015 Lausanne
sylvie.moret-petrini@unil.ch

Comité scientifique

Prof. Ariane Baggerman (Université de Rotterdam)
Prof. Emmanuelle Chapron (Université d'Aix-en-Provence)
Prof. Anna Iuso (Université de Rome)
Prof. Martine Hennard Dutheil (Université de Lausanne)
Prof. Danièle Tosato-Rigo (Université de Lausanne)
Prof. Jean-Pierre van Eslande (Université de Neuchâtel)